



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

44^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité permanent de la science et de la recherche

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 092

Le mardi 11 juin 2024

Présidente : Mme Valerie Bradford



Comité permanent de la science et de la recherche

Le mardi 11 juin 2024

• (1110)

[Traduction]

La présidente (Mme Valerie Bradford (Kitchener-Sud—Hespeler, Lib.)): La séance est ouverte.

Bienvenue à la 92^e réunion du Comité permanent de la science et de la recherche de la Chambre des communes.

Avant de commencer, je demande aux députés et autres participants en personne de consulter les fiches disposées sur la table, qui contiennent des lignes directrices permettant d'éviter les incidents liés à la rétroaction acoustique. Veuillez prendre note des mesures préventives suivantes mises en place pour protéger la santé et la sécurité de tous les participants, y compris les interprètes.

N'utilisez qu'une oreillette noire homologuée. Tenez votre oreillette éloignée de votre microphone à tout moment. Lorsque vous n'utilisez pas votre oreillette, veuillez la placer face vers le bas sur l'autocollant placé sur la table à cet effet.

Je tiens à vous remercier de votre collaboration.

La réunion d'aujourd'hui se déroulera selon une formule hybride. Je voudrais faire quelques commentaires supplémentaires à l'intention des députés. Les députés présents dans la salle sont priés de lever la main s'ils souhaitent prendre la parole. Ceux qui sont sur Zoom doivent utiliser la fonction « Lever la main ». Le greffier et moi-même ferons de notre mieux pour respecter l'ordre des interventions. Merci de votre compréhension à cet égard. Je vous rappelle que toutes les observations doivent être adressées à la présidence.

Conformément à l'article 108(3)i) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le mardi 31 janvier 2023, le Comité reprend son étude de la science et de la recherche dans l'Arctique canadien en lien avec le changement climatique. C'est notre sixième et dernière réunion sur ce sujet et je sais que nous l'avons tous trouvé très fascinant.

J'ai maintenant le plaisir de souhaiter la bienvenue à Natan Obed, président de l'Inuit Tapiriit Kanatami, et à Carrie Grable, directrice de l'Inuit Qaujisarvingat.

Vous disposerez d'au plus cinq minutes pour votre déclaration liminaire, après quoi nous procéderons à des séries de questions.

Monsieur Obed, je vous invite à faire une déclaration liminaire d'au plus cinq minutes.

M. Natan Obed (président, Inuit Tapiriit Kanatami): *Nakur-miik.*

Bonjour et merci beaucoup de m'avoir invité à discuter d'un sujet aussi important pour les Inuits.

Comme la présidente l'a dit, je m'appelle Natan Obed.

L'Inuit Tapiriit Kanatami représente 70 000 Inuits du Canada. Notre patrie s'appelle l'Inuit Nunangat et notre territoire comprend quatre régions géopolitiques: le Nunatsiavut dans le Nord du Labrador, le Nunavik dans le Nord du Québec, le Nunavut dans son ensemble — l'administration publique a été créée par suite d'une entente de règlement de revendications territoriales, mais il existe une organisation inuite issue d'un traité appelée Nunavut Tunngavik qui défend les droits des Inuits au Nunavut — et la région d'Inuvialuit, qui est représentée par l'Inuvialuit Regional Corporation.

À l'ITK, l'une de nos principales priorités est la lutte contre le changement climatique ainsi que les efforts d'adaptation et d'atténuation en cours concernant l'Arctique en mutation. Nous avons créé une Stratégie nationale inuite sur les changements climatiques qui a été lancée en 2019. De même, en matière de recherche et de science, nous avons créé la Stratégie nationale inuite sur la recherche, lancée en 2018. Nous avons essayé d'utiliser ces outils pour interagir avec tous nos partenaires, y compris le gouvernement, en ce qui concerne nos priorités en matière de recherche et de changements climatiques.

Comme vous en avez entendu parler, l'Arctique se réchauffe jusqu'à quatre fois plus vite que la moyenne mondiale. Les Inuits vivant dans l'Inuit Nunangat sont confrontés à un large éventail de défis socioéconomiques qui sont exacerbés par les changements climatiques, surtout dans des domaines comme la sécurité alimentaire, la santé et la sécurité.

La capacité de nous déplacer sur notre territoire comme nous l'avons toujours fait et de mettre à profit nos connaissances pour naviguer sur notre territoire est mise en péril par la mutation de l'Arctique. Nous avons perdu plus de 40 % de notre banquise au cours des deux dernières décennies. C'est un défi de taille pour nous en ce qui concerne les déplacements en général, étant donné que la banquise est notre autoroute, en particulier de novembre à juin, d'habitude. Pendant une grande partie de l'année, nous n'avons maintenant plus accès à la chasse et à la pêche comme avant, et nous ne pouvons plus nous déplacer d'une localité à l'autre. Seules deux localités disposent d'un accès routier entre le Sud du Canada et l'Arctique, et les réseaux routiers sont très rares, voire inexistantes, entre les collectivités inuites. Par conséquent, la banquise — et l'hiver en général, au sens terrestre du terme — nous offre des possibilités de nous déplacer et de nous connecter d'une manière qui est aujourd'hui menacée.

Si nous continuons à émettre des gaz à effet de serre à ce rythme, la température dans notre région de l'Inuit Nunangat pourrait augmenter de plus de 10 °C par rapport aux moyennes de 1951 à 1990, ce qui aurait des effets catastrophiques sur notre biodiversité et nos communautés. Nous avons essayé de travailler en partenariat avec le gouvernement du Canada et, de notre mieux, avec la communauté des chercheurs, mais des obstacles importants subsistent et je me réjouis de pouvoir en discuter avec vous aujourd'hui.

Au cœur même de cet enjeu, il y a le défi que le gouvernement du Canada, les provinces et les territoires doivent relever pour reconnaître les Inuits comme un ordre de gouvernement en soi, doté de droits et de possibilités de partenariat qui leur sont propres, au-delà des possibilités traditionnelles que le gouvernement du Canada comprend, qu'il s'agisse de relations d'État-nation à État-nation ou de relations entre le gouvernement fédéral et les provinces et les territoires. Cela s'étend à la manière dont le Parlement mène ses travaux, à la manière dont les lois sont rédigées et à la manière dont les décrets sont pris ou administrés. Cela conduit à l'exclusion des Inuits ou à leur individualisation, au lieu de travailler avec les Inuits en tant que collectif.

Je vous remercie de votre attention et je suis impatient de poursuivre cette conversation.

• (1115)

La présidente: Merci beaucoup pour votre déclaration liminaire.

Je vais maintenant passer aux questions. N'oubliez pas de préciser à qui vos questions s'adressent.

J'ai Mme Rempel Garner sur la liste.

Allons-nous faire un échange? Est-ce que M. Lobb va commencer et Mme Rempel Garner interviendra au prochain tour?

M. Ben Lobb (Huron—Bruce, PCC): Oui. Comme nous l'avions prévu, madame la présidente.

La présidente: D'accord. C'est très bien.

La parole est à vous.

M. Ben Lobb: Merci beaucoup.

Je vous remercie de votre présence.

Nous avons reçu de nombreux groupes et témoins différents. Pour moi, il y a une chose à retenir. Peut-être ai-je tort ou raison, je ne sais pas. Il semble qu'il y a beaucoup d'organisations — au moins 40 —, qu'il s'agisse de recherche universitaire ou de différents groupes qui se concentrent sur l'étude du climat et d'autres phénomènes dans l'Arctique, mais beaucoup d'entre eux ne vivent pas là où ils font de la recherche. Ce n'est pas un reproche que je leur fais, c'est un fait. Ils dépendent beaucoup des personnes qui vivent sur place.

Pensez-vous qu'il serait bénéfique pour les universités et les organismes de recherche de mettre davantage l'accent sur la possibilité de vivre, de travailler et de faire de la recherche dans les collectivités qu'ils sont censés étudier?

M. Natan Obed: Merci pour cette question.

En tant qu'Inuit Tapiriit Kanatami ou qu'organisation inuite établie en vertu d'un traité, nous avons lutté pour obtenir une place dans l'établissement des priorités de recherche et le financement de la recherche, que ce soit avec le gouvernement fédéral, au sein du

milieu universitaire ou au sein des trois conseils. Nous avons fait quelques percées, mais essentiellement peu.

La majeure partie du financement destiné à la science dans l'Arctique passe par des systèmes situés dans le Sud, et il profite à des établissements universitaires, à des gouvernements ou à des relations qui sont toutes orientées sud-sud. Des gens construisent leur carrière et vivent confortablement dans le Sud, tout en étant des experts sur nous et sur notre environnement, ou sur les changements climatiques dans l'Inuit Nunangat. Par conséquent, l'établissement de priorités pour les Inuits et les collectivités inuites est un changement transformateur que nous souhaitons.

Nous constatons que le gouvernement du Canada investit dans les infrastructures, en particulier dans Savoir polaire Canada à Cambridge Bay. Je pense que c'est une évolution très positive, bien que la gouvernance de POLAIRE reste une grande préoccupation pour les Inuits dans la mesure où le gouvernement du Canada n'a utilisé ses systèmes que pour alimenter la gouvernance de cette institution et la définition de ses priorités.

Nous espérons qu'à l'avenir, il y aura davantage d'approches basées sur le partenariat pour la recherche dans l'Arctique, mais aussi que les priorités de recherche des Inuits et des collectivités de l'Arctique seront tenues en aussi haute estime que l'établissement des priorités de recherche qui se fait dans le Sud.

M. Ben Lobb: Quelles sont les priorités? Si quelqu'un vous disait: « Nommez-moi vos trois principales priorités », seriez-vous en mesure de les énumérer?

M. Natan Obed: Beaucoup de nos priorités sont basées sur l'adaptation et l'atténuation des effets continus du changement climatique dans nos collectivités et sur la capacité de nos populations à s'y adapter, ou même à survivre. Nous avons composé avec des menaces existentielles, comme l'érosion sur la côte causée par des événements météorologiques extrêmes ou le dégel du pergélisol dans les régions terrestres. Nous avons assisté à l'effondrement d'espèces comme le caribou. Nous devons mieux comprendre ces phénomènes et savoir comment faire en sorte que notre faune soit aussi saine que possible, même dans un Arctique en mutation.

Nous avons plusieurs questions de recherche impératives pour faire face aux menaces causées par les changements climatiques. Par ailleurs, du côté universitaire, nous avons beaucoup d'autres questions de recherche importantes pour les établissements ou pour différents domaines scientifiques. Nous ne sommes pas ici pour critiquer l'une ou l'autre de ces priorités; nous sommes simplement ici pour dire que certaines d'entre elles ne semblent pas aussi urgentes à résoudre que celles qui affectent nos collectivités et nos populations tous les jours.

• (1120)

M. Ben Lobb: Lorsque tous les chercheurs gagnent le Nord, je suppose que c'est à partir de maintenant et jusqu'à l'automne, où logent-ils tous? Je suis curieux. Quand ils viennent dans votre région, où logent-ils?

M. Natan Obed: Eh bien, certaines de nos collectivités n'ont même pas d'hôtel. Les gens qui viennent sur notre territoire logent souvent chez l'habitant et, s'ils font de la recherche sur le terrain, ils ont des campements rustiques. Soit les Inuits s'associent aux chercheurs, soit ils leur apportent un soutien administratif en leur fournissant des guides et en les aidant à mener leurs travaux en mettant à disposition des camps de base ou en fournissant des services de guides.

En ce qui concerne les défis plus importants que nous devons relever, surtout lorsque nous travaillons sur l'aménagement d'infrastructures, s'il y a un grand chantier de construction de logements dans une collectivité, une grande partie des chambres d'hôtel sont occupées pendant six mois. Tous nos chantiers se déroulent en même temps que la recherche. Il est certain que la capacité de loger les chercheurs dans l'Arctique est un facteur limitatif en ce qui concerne les travaux qui peuvent être menés, mais pour répondre en un seul mot, c'est très difficile.

La présidente: Je vous remercie. Le temps de parole est écoulé, à la seconde près.

Nous cédon maintenant la parole à Mme Jaczek pour six minutes.

L'hon. Helena Jaczek (Markham—Stouffville, Lib.): Merci, madame la présidente.

Merci, monsieur Obed et madame Grable, d'être revenus nous voir. Nous n'avons pas eu l'occasion de profiter de votre sagesse lors de votre dernière présence.

Je voudrais faire référence à quelque chose, monsieur Obed. C'était il y a huit ans, mais les paroles que vous aviez prononcées devant l'Assemblée législative de l'Ontario en juin 2016 sont restées gravées dans ma mémoire. Vous aviez parlé en particulier de la résilience du peuple inuit, qui est certainement mise à l'épreuve aujourd'hui avec le changement climatique. De toute évidence, la menace est très réelle, et la résilience face à l'adversité est tellement impressionnante.

Vous avez parlé de priorités et, d'après ce que j'ai compris de la Stratégie nationale inuite en matière de recherche, vous avez cerné les domaines prioritaires. Bien sûr, nous avons beaucoup entendu parler de l'infrastructure matérielle et ainsi de suite, mais pourriez-vous nous en dire plus sur les défis pressants en matière de santé auxquels les collectivités inuites sont confrontées et sur la manière dont la recherche peut relever les défis en question?

M. Natan Obed: Nous sommes très chanceux d'être au cœur de Qanuippitaa, une Stratégie nationale pour la santé des Inuits. Nous menons des travaux sur le terrain dans nos quatre régions. Ces travaux sont déjà terminés dans les régions d'Inuvialuit et de Nunatsiavut. Nous nous appuyons sur les enquêtes internationales sur la santé des Inuits menées au cours de l'année polaire qui ont permis de recueillir des données ponctuelles sur la santé et le bien-être des Inuits dans l'ensemble de l'Inuit Nunangat.

Nous réalisons maintenant une enquête sur la santé qui sera stable et durable. Nous espérons la réaliser tous les quatre ou cinq ans. Nous sommes en train de créer une première cohorte, de collecter les premières données sommaires qui nous permettront d'obtenir un portrait très clair sur l'état de santé des Inuits en 2023 ou 2024. Au cours des 20 à 30 dernières années, nous nous sommes appuyés sur l'Enquête auprès des peuples autochtones et sur d'autres enquêtes connexes sur la santé. Il s'agit d'un progrès indéniable.

En ce qui concerne notre état de santé, nous avons d'énormes défis à relever en matière d'insécurité alimentaire et de pauvreté. Nos taux d'insécurité alimentaire dépassent les 70 % pour l'insécurité alimentaire modérée et sévère. Nos taux de surpeuplement avoisinent les 55 %. Nos taux de tuberculose sont plus de 300 fois supérieurs à la moyenne nationale des personnes nées au Canada. Nous avons aussi une espérance inférieure de plus de 10 ans à l'espérance de vie canadienne.

Nous avons des défis essentiels à relever en matière de santé. Certains sont dus en partie au manque d'accès. Notre taux de morbidité pour le traitement du cancer est beaucoup plus élevé que la moyenne canadienne. Le défi auquel nous sommes confrontés est celui de l'accès à la santé. La plupart de nos soins de santé passent par des structures d'aiguillage. Nous avons des centres de santé locaux, mais ils sont pourvus par un personnel infirmier qui fournit des soins et renvoie tous les patients qui ont des problèmes de santé importants vers des centres régionaux. Souvent, ces centres régionaux servent ensuite de centres d'aiguillage vers le Sud.

La plupart des soins aigus prodigués aux Inuits du Canada sont dispensés à St. John's, Montréal, Ottawa, Winnipeg, Edmonton et Yellowknife. Ce système a permis de sauver des vies, mais sa structure même constitue un obstacle aux soins en amont et à l'assurance que les personnes souffrant de maladies graves peuvent être rapidement diagnostiquées et traitées.

Nous sommes également confrontés à des défis de nature climatique. Nous avons moins accès à la chasse, à la pêche et aux aliments traditionnels. Cela a engendré des défis pour notre alimentation, mais aussi pour le tissu social de notre communauté et la manière dont nous partageons les uns avec les autres, la manière dont nous transmettons nos connaissances et notre information, et enfin la santé générale de notre peuple.

• (1125)

L'hon. Helena Jaczek: J'aimerais revenir un peu sur la sécurité alimentaire. Vous avez parlé d'adaptation et d'atténuation.

Y a-t-il des recherches qui montrent qu'il y a lieu d'être optimistes en ce qui concerne la culture d'aliments peut-être plus au nord qu'il n'a jamais été possible de le faire, de manière à réduire la dépendance à l'égard de l'expédition d'aliments dans vos collectivités? Y a-t-il quelque chose de plus positif?

M. Natan Obed: Dans mon enfance au Nunatsiavut, des missionnaires moraves étaient présents depuis les années 1700 jusqu'à aujourd'hui, j'ai donc grandi en mangeant de la rhubarbe ou en voyant des gens qui essayaient de faire pousser de minuscules pommes de terre dans un jardin. C'est à peu près tout.

Nous avons expérimenté les serres, mais le problème est qu'elles sont tributaires des coûts des infrastructures et de l'énergie.

Nous devons sevrer nos collectivités du diésel. Nous devons disposer d'une infrastructure mieux établie pour permettre aux marchandises de transiter à travers l'Inuit Nunangat et vers le Sud, puis de revenir vers le Nord afin de pouvoir créer des options alimentaires locales.

Pour le moment, notre capacité de production alimentaire sert souvent à nourrir des gens dans d'autres parties du monde, et c'est un défi systémique.

La présidente: Je vous remercie.

M. Natan Obed: Tout le poisson pêché au large des zones 0A et 0B dans le détroit de Davis est souvent destiné à la Chine. Une grande partie des caribous chassés et des ombles récoltés dans les pêcheries côtières finissent par être servis dans des restaurants du Sud du Canada ou ailleurs.

La présidente: Je suis désolée. Le temps est écoulé. D'autres personnes voudront peut-être revenir sur ce point. Je vous remercie.

Monsieur Blanchette-Joncas, vous disposez de six minutes.

[Français]

M. Maxime Blanchette-Joncas (Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les Basques, BQ): Merci, madame la présidente.

Je salue les témoins qui sont avec nous, aujourd'hui.

Monsieur Obed, le Comité a reçu des experts et des chercheurs qui font de la recherche nordique, notamment des gens du Centre d'études nordiques, de l'Université Laval, dans la ville de Québec.

Ces gens mènent des projets en coconstruction avec des communautés inuites, notamment. Ils nous ont parlé de la difficulté liée à la coconstruction de projets, compte tenu du manque de ressources, qui sont très limitées. Or, selon eux, la mise en œuvre de projets de recherche en coconstruction avec les communautés inuites est le seul moyen de réaliser des projets qui sont non seulement pertinents, mais qui répondent aussi vraiment à vos besoins.

J'aimerais avoir vos observations à ce sujet.

• (1130)

[Traduction]

M. Natan Obed: Oui, il y a des défis tout à fait propres aux partenariats avec des établissements de recherche du Sud afin d'effectuer un travail utile dans l'Inuit Nunangat. J'aimerais vous parler de quelques partenariats qui ont fonctionné, mais seulement parce qu'il y a eu une véritable approche de partenariat du début à la fin, et il a été très difficile d'y parvenir.

ArcticNet est l'un de ces réseaux. Il est hébergé à l'Université Laval et il a reçu des fonds fédéraux, plus récemment du Fonds stratégique des sciences. Les Inuits sont maintenant partenaires d'ArcticNet, avec l'Inuit Circumpolar Council du Canada, pour tracer la voie des cinq prochaines années pour ce réseau. Il réunit des universitaires, des industriels, des gouvernements, des Inuits et d'autres peuples autochtones dans un programme de recherche commun. Il s'agit d'une approche fondée sur le partenariat.

Je pense qu'il existe un malentendu naturel entre beaucoup d'entre nous, que ce soit à propos des rôles et des responsabilités du gouvernement fédéral ou de la composition et des règles propres au milieu universitaire, puis des personnes qui s'adressent à nous pour établir des partenariats, surtout des chercheurs principaux, des professeurs titulaires de chaires de recherche et leurs points de vue particuliers sur le monde et leurs idées sur le partenariat. Ensuite, il y a notre gouvernance, qui est souvent mal comprise, sans que cela devienne une affirmation négative.

Notre capacité à nous réunir et à travailler ensemble prend du temps. Par nature, c'est un défi. Les conditions imposées à chacun d'entre nous dans tous nos rôles réduisent considérablement les fenêtres dont nous disposons pour collaborer. Cependant, nous avons un intérêt commun. Tant que nous pouvons accepter et célébrer toutes les différentes priorités que nous avons ensemble, je pense que c'est la voie à suivre.

L'autre exemple est le partenariat de recherche que nous avons récemment établi avec le Royaume-Uni, Savoir polaire Canada et les Inuits. Nous avons mené plus de 20 projets sur l'adaptation au changement climatique. Ils ont collaboré avec des universitaires britanniques et canadiens, ainsi qu'avec des partenaires inuits.

Il y a donc des exemples de bons travaux.

[Français]

M. Maxime Blanchette-Joncas: Monsieur Obed, vous avez parlé de l'un des défis très importants qui se posent pour vous, soit celui de faire reconnaître votre propre forme de gouvernance. Comme vous le savez, le peuple québécois reconnaît l'importance de l'autodétermination des peuples et l'importance d'avoir un dialogue de nation à nation.

Quelles sont vos attentes envers le gouvernement fédéral, aujourd'hui?

On parle de réconciliation et de vérité, mais il existe toujours un sujet dont personne ne veut parler — en anglais, on utilise l'expression « un éléphant dans la pièce » —, soit la Loi sur les Indiens. Cette loi est à l'origine de conflits.

Premièrement, pensez-vous qu'on devrait abolir la Loi sur les Indiens? Présentement, on propose de la modifier.

Deuxièmement, que devrait-on faire, concrètement, pour reconnaître les communautés et les nations autochtones afin qu'elles puissent avoir leur propre forme de gouvernance et atteindre l'autonomie?

[Traduction]

M. Natan Obed: Les Inuits ne sont pas assujettis à la Loi sur les Indiens, ce qui leur a permis de tracer une voie très différente avec le gouvernement du Canada, sur le plan des relations. Nous avons des traités modernes et des structures de cogestion issues de chacun de ces traités, y compris les deux qui visent le Nunavik: la Convention de la Baie James et du Nord québécois et la Convention du Nunavik. Je pense qu'il s'agit là d'un mode de relation plus propice à l'autodétermination entre les Premières Nations, les Inuits et les Métis et le gouvernement du Canada que, peut-être, la Loi ou d'autres structures créées il y a plus de 100 ans.

Je pense que cela reste l'un de nos plus grands défis. La complexité de notre relation, qui a été principalement prescrite par le gouvernement fédéral au moyen de lois, de politiques et d'arrêtés constitutionnels, est souvent trop complexe pour que le gouvernement fédéral lui-même la comprenne et l'applique à sa relation avec les Premières Nations, les Inuits et les Métis. Pour notre part, nous nous efforçons de comprendre pleinement cette complexité, surtout sur le plan politique, car nous tentons honnêtement de travailler avec vous, mais nous sommes déconcertés par les réponses que nous obtenons souvent.

• (1135)

La présidente: En plein dans les temps.

Nous passons maintenant à M. Cannings pour six minutes.

M. Richard Cannings (Okanagan-Sud—Kootenay-Ouest, NPD): Je remercie les témoins de leur présence.

Monsieur Obed, vous avez parlé de la façon dont, au Canada, la planification et le financement de la recherche proviennent en grande partie du Sud. Dans votre stratégie de recherche, je pense que vous avez cinq priorités en ce qui concerne les questions qui devraient être abordées, et la priorité absolue est la gouvernance. Je me demande quel est le lien entre la gouvernance et le système de financement et de planification de la recherche dans son ensemble. Vous avez mentionné des collaborations et des partenariats avec des chercheurs du Royaume-Uni et du sud du Canada. Quelle est la vision de l'ITK en matière de gouvernance pour ce qui concerne la recherche?

M. Natan Obed: Merci pour cette question.

Je pense que je vais parler des obstacles, puis je laisserai la parole à Carrie Grable.

Nous travaillons aussi étroitement que possible avec les trois Conseils. L'incapacité des trois Conseils à accepter la gouvernance inuite dans la façon dont ils élaborent leurs stratégies et leurs conditions pour leurs programmes au sein des agences est un énorme obstacle.

Notre admissibilité institutionnelle a presque toujours été refusée. Nous faisons des progrès dans ce domaine. Je pense que les IRSC sont les premiers à avoir reconnu l'admissibilité institutionnelle des Inuits lorsqu'ils demandent des subventions de recherche, sans que le travail soit soumis à l'optique théorique traditionnelle du chercheur principal. Par ailleurs, en ce qui concerne le gouvernement du Canada en général et la manière dont le pays s'associe à d'autres pays pour mener des projets de recherche dans l'Inuit Nunangat à la grandeur de l'Arctique canadien, nous n'avons presque jamais participé à ces délibérations, même si les projets — les fonds — vont finir par soutenir ou traverser nos terres natales. C'est une approche complètement dépassée.

Le milieu de la recherche est souvent en retard d'une génération, voire de deux générations, sur les efforts de réconciliation des gouvernements, ce qui est surprenant si l'on considère que les universitaires ont souvent l'impression d'être éclairés, d'agir sans aucun préjugé et d'être totalement objectifs dans leur façon de délibérer.

Il en va de même pour des choses comme les processus de nomination par le gouverneur en conseil, que j'ai évoqués. Vous comprendrez le dilemme de Savoir polaire Canada qui a lancé un appel à candidatures pour son conseil d'administration et qui a demandé à ITK de proposer des noms. Si nous proposons démocratiquement des Inuits pour siéger au conseil d'administration de Savoir polaire Canada, ces noms seront soumis au processus de désignation du gouverneur en conseil et le gouvernement décidera si ces Inuits sont aptes ou non à siéger au conseil d'administration de Savoir polaire Canada.

Le problème fondamental auquel nous sommes toujours confrontés dans ce pays est que nous n'avons pas réussi à faire tomber les structures coloniales d'exclusion des Inuits pour participer à ces processus et à faire reconnaître la gouvernance inuite dans notre façon de travailler tous ensemble. Nous avons maintenant une compréhension commune de la volonté d'établir des partenariats et de nous respecter mutuellement, mais nous avons encore un long chemin à parcourir pour modifier les structures en place afin d'en faire une réalité.

Ce n'est pas comme si les Inuits venaient à la table en disant que nous exigeons une façon non naturelle de gouverner. Nous demandons simplement d'appliquer notre gouvernance à une table multilatérale, à laquelle nous avons été invités à siéger, sans être invités à participer aux processus décisionnels.

Madame Grable, voulez-vous ajouter quelque chose?

Mme Carrie Grable (directrice, Inuit Qaujisarvingat, Inuit Tapiriit Kanatami): Merci, monsieur Obed.

Merci pour la question.

J'aimerais ajouter que dans le dernier budget, on a annoncé 10 millions de dollars sur trois ans pour la gouvernance de la recherche inuite. C'est bienvenu. Je pense que c'est un premier pas. Je

pense que le nombre de programmes de recherche, d'appels de propositions et d'initiatives dans lesquels les structures de gouvernance inuites entrent déjà en jeu est énorme. Je pense ici à la structure de gouvernance du conseil d'administration de l'Inuit Tapiriit Kanatami, l'ITK. Dans tous les sous-comités qui en dépendent, nous repreneons cette structure de gouvernance en ce qui concerne la recherche et la science. Nous interagissons avec les domaines de recherche d'au moins 10 ministères et organismes fédéraux différents. Le nombre de demandes de participation sans rémunération appropriée est inéquitable dès le départ.

Pour les trois prochaines années, nous cherchons à créer un cadre de gouvernance qui pourrait faciliter les occasions futures de travailler en tandem et en partenariat. Des occasions se présentent pour lesquelles nous pensons que nous pourrions faire beaucoup plus.

• (1140)

La présidente: Je vous remercie. Je crains que notre temps soit écoulé.

Nous allons maintenant entamer notre deuxième tour en cédant la parole à Mme Rempel Garner, pour cinq minutes.

L'hon. Michelle Rempel Garner (Calgary Nose Hill, PCC): Merci, madame la présidente.

Monsieur Obed, nous en sommes au stade de nos délibérations où nous devons formuler des recommandations pour un rapport. De nombreux témoins de différents horizons et points de vue nous ont dit que l'un des obstacles à leur travail et à leur champ d'action, aussi vaste soit-il, est l'absence d'une stratégie fédérale coordonnée en matière de recherche dans l'Arctique.

J'entends tout ce que vous dites. Je comprends que si nous devons faire cette recommandation, il faudrait collaborer avec votre communauté pour veiller à ce que la stratégie fonctionne correctement dans le contexte de tout ce que vous avez dit. Seriez-vous théoriquement en faveur de l'élaboration d'une stratégie de recherche précise, sachant qu'il y aurait beaucoup de travail à faire sur la portée, la fonction, etc.

Je commencerai par cela.

M. Natan Obed: En principe, tout à fait. Il serait fantastique de préciser davantage les domaines prioritaires du Canada en matière de recherche dans l'Arctique ainsi que la manière dont le Canada souhaite la mener et favoriser la collaboration nécessaire dans ce cadre.

Le gouvernement canadien dépense chaque année des dizaines de millions de dollars pour la recherche dans l'Arctique, mais il est souvent difficile de saisir l'objectif général et la raison pour laquelle certains fonds sont dépensés, disons, pour POLAIRE et 50 bureaux à Ottawa, plus autant à Cambridge Bay, et dans quel but. Il serait fantastique d'avoir une stratégie qui relie tout cela.

L'hon. Michelle Rempel Garner: Pour ce qui est de la manière dont cela s'articulerait, compte tenu de certaines observations que vous avez faites, il est évident qu'il faudrait une collaboration formelle avec vos gens pour fixer les priorités. Est-ce quelque chose que vous recommanderiez?

M. Natan Obed: Tout à fait. Quelle que soit la définition que l'on donne au terme « Arctique » — on peut être plus ou moins inclusif — pour nous, nos terres représentent environ 40 % de la masse continentale du Canada, soit environ quatre millions de kilomètres carrés. Nous sommes l'intérêt public dominant lorsqu'il s'agit d'élaborer une stratégie. Il faut laisser la politique de côté. Si l'on considère simplement le territoire et les personnes qui y vivent, nous sommes l'interlocuteur dominant. Nous espérons que la création d'une telle stratégie s'appuiera sur une approche de partenariat avec les Inuits.

L'hon. Michelle Rempel Garner: Je vous remercie.

Parmi les autres témoignages qui m'ont frappée — et je pense que vous l'avez évoqué en passant dans vos commentaires aujourd'hui — on a dit que la stratégie du gouvernement en matière de financement de la « recherche dans l'Arctique » a misé sur des sujets de recherche importants comme le changement climatique, mais qu'une gamme beaucoup plus large de recherches devraient bénéficier d'un financement, qu'il s'agisse de développement économique, de gouvernance, de sécurité alimentaire, de stratégie en matière de santé mentale, d'infrastructure ou peu importe. Le champ est tellement vaste.

Recommanderiez-vous — encore une fois, dans le contexte d'une collaboration formelle au sens propre du terme — que les priorités d'une stratégie de recherche dans l'Arctique soient élargies pour englober l'ensemble plus vaste des besoins des peuples de l'Arctique?

• (1145)

M. Natan Obed: Oui, tout à fait.

Si nous pensons à notre stratégie en matière de changement climatique, elle ne tombe pas sous le sens pour, disons, quelqu'un qui en prendrait connaissance au cours d'une conférence sur les changements climatiques parce qu'elle n'est pas axée exclusivement sur l'environnement. En fait, c'est l'inverse. Elle est davantage axée sur la capacité de nos collectivités à être durables dans un Arctique en mutation. Cela signifie qu'il faut mener des recherches sur les infrastructures et sur la manière de construire des infrastructures plus résistantes. Comment atténuer les pires effets du changement climatique? Comment mieux comprendre les phénomènes météorologiques extrêmes pour nous permettre de devenir plus résilients?

Pour vous donner un exemple, notre compréhension des conditions météorologiques évolue au fil du temps et constitue pour nous un indicateur important pour savoir si nous devons aller quelque part un jour donné. Ensuite, une fois que nous nous trouvons dans un scénario de tempête, ce qui compte, c'est notre façon d'agir et de réagir. Si nous pouvons mieux comprendre l'évolution de l'Arctique et du climat qui y règne, nous pourrions être plus en sécurité sur le territoire.

J'aimerais citer l'exemple de SmartICE, un partenariat entre...

La présidente: Faites-le très brièvement. D'autres témoins arrivent et nous avons dépassé le temps imparti.

M. Natan Obed: Il s'agit d'un partenariat entre des Inuits et des chercheurs pour garantir que nous disposons de données en temps réel sur la banquise afin que les gens soient plus en sécurité lorsqu'ils se déplacent.

La présidente: Merci beaucoup.

Pour cinq minutes, nous entendrons maintenant Mme Diab.

Mme Lena Metlege Diab (Halifax-Ouest, Lib.): Merci, madame la présidente.

Bienvenue à nouveau parmi nous, monsieur Obed et madame Grable.

On vous a posé une question et vous avez parlé de la recherche. Je ne pense pas que vous ayez eu la chance de conclure. Sinon, j'ai une question complémentaire sur la recherche.

Monsieur Obed, vous venez de parler de la recherche en relation avec l'infrastructure et la manière de mieux la comprendre en relation avec les événements. Avez-vous d'autres commentaires? Je pense que vous vouliez parler de SmartICE et du manque de consultation, ou d'une bonne consultation, avec les collectivités où la recherche a lieu. Comment recommanderiez-vous aux chercheurs de concevoir de meilleures recherches afin de se concentrer davantage sur les priorités locales et de mener des recherches avec la communauté locale? Comment qualifieriez-vous une bonne approche de partenariat?

M. Natan Obed: Les sujets de recherche sont tellement vastes et diversifiés. Je vous donnerai l'exemple de la tuberculose et de son éradication.

Du point de vue de la santé publique, nous essayons encore de comprendre comment parler de la tuberculose et comment détecter la tuberculose active au sein de nos populations. Nous avons mené des projets de recherche. J'ai participé à l'un d'entre eux au Nunavut, appelé Taima TB dans le cadre duquel nous avons jumelé des infirmières en santé publique à des champions de la tuberculose du Nunavut. Ils ont fait du porte-à-porte dans les collectivités sur la base des renseignements démographiques dont nous disposions. Ils ont parlé aux gens de la tuberculose et leur ont demandé s'ils voulaient passer un test de dépistage. Cela s'est fait en inuktitut et dans un esprit communautaire.

La démarche a été très efficace. Il s'agissait d'un travail de santé publique en amont. La portion consacrée à la recherche nous a permis de comprendre son efficacité. Si nous devons consacrer de l'argent à l'éradication de la tuberculose, serait-ce l'un des moyens de mettre en œuvre une approche de santé publique de nature communautaire pour réduire le taux au fil du temps? Cela nous a permis d'obtenir des renseignements précieux. Si nous nous étions contentés de dire: « Embauchons des infirmières en santé publique du Sud pour venir faire du porte-à-porte », nous n'aurions pas obtenu les mêmes résultats.

La volonté d'un chercheur principal de s'associer à des Inuits — dans ce cas, je travaillais à l'époque pour l'organisation Nunavut Tunngavik — et sa capacité à travailler avec nous sur chaque élément du projet, y compris l'organisation d'un festin communautaire et la communication des résultats à la communauté de façon concrète, peuvent créer une interaction positive entre la communauté et le projet de recherche.

Nous devons reconnaître que nous avons eu des interactions très négatives avec des chercheurs au fil du temps. Une partie de la construction de chacune de nos approches concertées de la recherche consiste à déstigmatiser la recherche, à être prudents dans la manière dont nous la menons, à adopter une approche centrée sur la collectivité et sur la personne, et à communiquer les résultats pour que les participants ne prennent pas connaissance de renseignements qui les concernent dans un article du *Globe and Mail* ou n'en entendent pas parler lors d'une conférence réunissant des chercheurs dans le Sud.

• (1150)

Mme Lena Metlege Diab: Est-ce que c'est ce qui contribue à ce que vous avez décrit comme un aspect négatif de la recherche?

M. Natan Obed: Oui. Nous sommes l'une des populations les plus étudiées au monde. Souvent, la relation a été très unilatérale. Par ailleurs, certains éléments de la recherche ont donné lieu à des violations des droits de la personne, comme la greffe de la peau d'une personne sur une autre pour observer comment elle réagit. Il existe de nombreux exemples de recherches horribles — dirions-nous en 2024 — qu'on a fait subir à des Inuits au cours des 75 à 80 dernières années.

Nous avons des souvenirs de recherches menées à des fins qui n'avaient rien à voir avec nous. Elles servaient davantage à assouvir la curiosité intellectuelle de certains chercheurs du Sud. C'est ce que nous essayons de combattre.

Mme Lena Metlege Diab: Merci infiniment.

La présidente: Le temps est écoulé. Je vous remercie.

Nous cédon la parole à M. Blanchette-Joncas pour deux minutes et demie.

[Français]

M. Maxime Blanchette-Joncas: Merci, madame la présidente.

Monsieur Obed, en 2019, vous avez produit un rapport qui a bénéficié d'une allocation de 1 million de dollars inscrite dans le budget de la même année. Il comprenait plusieurs recommandations pour le gouvernement fédéral.

Où en est-on par rapport à ces recommandations? Y a-t-il eu de l'amélioration?

Vos recommandations ont-elles été prises en considération par le gouvernement?

[Traduction]

M. Natan Obed: Oui. Notre Stratégie nationale inuite sur les changements climatiques datant de 2019 se poursuit. Nous l'avons lancée à Inuvik. Le gouvernement fédéral a effectivement fourni des fonds dès le premier jour pour la mise en œuvre de la Stratégie, mais pensez-y, 1 million de dollars pour les changements climatiques — c'est plus pour le travail que nous pouvons accomplir dans nos régions aux fins de la mobilisation sur les changements climatiques que pour le travail d'adaptation et d'atténuation comme tel.

Nos priorités, notamment le renforcement des capacités et des connaissances des Inuits pour la prise de décisions sur le climat, sur lesquelles nous nous appuyons avec les connaissances que nous vous fournissons grâce au travail que nous avons pu effectuer au cours des quatre ou cinq dernières années grâce aux fonds publics, consistent à nous mobiliser et à mieux préciser nos priorités en matière de climat. Nous avons également établi un lien avec certains travaux que nous avons réalisés dans nos collectivités en matière de logement ou d'autres projets d'infrastructure afin de garantir la résilience climatique dans le cadre de nos travaux et de nos recherches qui visent à faire en sorte que nous construisons les meilleures structures possibles. Nous avons également pu travailler sur la sécurité alimentaire et la lutte contre la pauvreté.

Les travaux se poursuivent, mais nous sommes reconnaissants pour les fonds que nous avons reçus.

[Français]

M. Maxime Blanchette-Joncas: Monsieur Obed, une de vos recommandations portait sur le déficit constaté en 2019 relativement aux infrastructures dans les communautés du Nord.

Présentement, estimez-vous que le gouvernement fédéral en a fait suffisamment pour redresser la situation quant à ce déficit?

• (1155)

[Traduction]

La présidente: Répondez brièvement, s'il vous plaît.

M. Natan Obed: Il y a eu plusieurs proclamations audacieuses — sevrer nos collectivités du diesel d'ici 2030, et mettre fin aux déficits d'infrastructures des collectivités autochtones, encore là d'ici 2030 — et nous avons travaillé par l'intermédiaire du Comité de partenariat entre les Inuits et la Couronne pour répertorier 75 milliards de dollars de projets d'infrastructure qui permettraient d'atténuer ce déficit. Tout récemment, nous avons reçu environ 450 millions de dollars pour l'infrastructure. Je dirais qu'il y a un grand écart.

La présidente: Merci beaucoup.

Merci, monsieur Obed et madame Grable, pour...

Une voix: C'est au tour de M. Cannings.

La présidente: Oh, je suis désolée.

Monsieur Cannings, vous disposez de deux minutes et demie. Je suis désolée.

M. Richard Cannings: Je vous remercie.

Monsieur Obed, je tenais à aborder le savoir ancestral, le mode de connaissances inuit. L'un des obstacles auxquels vous vous heurtez est-il le fait que les bailleurs de fonds de la recherche dans le Sud ou les personnes qui fixent les priorités se fondent en fait sur les connaissances ancestrales en même temps que sur la science, ou plus précisément la science occidentale, peu importe comment on l'appelle, ou isolément, rencontrez-vous cet obstacle en ce qui concerne les priorités inuites en matière de recherche?

M. Natan Obed: Oui. Je pense que c'est un problème permanent. Il a été individualisé. Beaucoup de professeurs ou de chercheurs définissent eux-mêmes ce que signifie l'incorporation du savoir ancestral et la place que le savoir inuit occupe dans la recherche en cours. Souvent, dans le milieu universitaire, il y a un clivage entre ceux qui se disent scientifiques et ceux qui se disent chercheurs. Je pense que les personnes qui disent faire un travail purement scientifique ne considèrent pas souvent que le savoir inuit fait partie de cet énoncé.

Je pense que c'est une question de génération. Je pense qu'il sera très difficile pour nous, pendant longtemps, de faire respecter pleinement notre savoir. C'est l'une des raisons pour lesquelles nous mettons sur pied une université dans l'Inuit Nunangat. D'ici cinq ans, nous espérons pouvoir ouvrir ses portes. Plus nous serons présents dans le monde universitaire et postsecondaire et plus nous aurons de chercheurs issus de ce système, plus nous serons en mesure d'être des pairs dans les milieux universitaires et de la recherche.

M. Richard Cannings: J'ai une autre question brève et importante. Elle concerne les données, à savoir l'accès aux données et le contrôle des données. S'agit-il d'un problème permanent dans le contexte de la recherche?

M. Natan Obed: Tout à fait. Nous avons encore beaucoup de problèmes à régler en ce qui concerne les données. Par le passé, certaines conditions des projets de recherche portant sur des Inuits ne prévoyaient pas de limites de temps pour l'hébergement des données dans les établissements du Sud.

L'un de nos plus grands défis dans le cadre des partenariats avec les universités concerne les données et l'incapacité des universités à prendre en compte séparément les Premières Nations autonomes, les Inuits et les Métis, lorsque ceux-ci ont une définition précise de ce qui est autorisé pour les partenariats de recherche, et les conditions générales pour tous les autres.

La présidente: Je vous remercie.

C'est un peu plus long que prévu, mais bon. Nous étions en train d'essayer de décider de la marche à suivre. Nous avons décidé d'accorder encore deux minutes et demie aux conservateurs et aux libéraux, puis ce sera tout pour ce groupe. D'accord.

Monsieur Tochor, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

M. Corey Tochor (Saskatoon—University, PCC): Oui, je n'ai qu'une question d'ordre général sur les réussites. Nous avons fait passablement de recherches dans le Nord. Quelles stratégies d'adaptation ou d'atténuation issues de ces recherches sont considérées comme des exemples de ce que nous devrions défendre dans le cadre de nos recherches?

M. Natan Obed: Plusieurs projets de recherche ont été fructueux. Encore une fois, dans le domaine social, je dirais que plusieurs projets de recherche en santé publique — sur la prévention du suicide, la santé mentale et la sécurité alimentaire — nous ont vraiment donné un aperçu de la manière de mieux adapter les politiques publiques ou d'appliquer de nouvelles pratiques exemplaires à des problèmes systémiques dans l'Arctique.

En ce qui concerne l'environnement et la recherche physiques, il existe des moyens de mieux comprendre la mutation de l'Arctique, et je pense que SmartICE en est un excellent exemple, car ce programme donne aux gens plus d'information pour naviguer dans un Arctique en mutation, dans un environnement plus difficile.

Je pense que certains travaux que nous avons réalisés sur l'infrastructure — dont je devrai vous reparler — pourraient également être cités en exemple.

• (1200)

M. Corey Tochor: Merci encore d'être venus aujourd'hui.

La présidente: Je vous remercie.

Nous cédon maintenant la parole à M. Longfield pour deux minutes et demie.

M. Lloyd Longfield (Guelph, Lib.): Merci, madame la présidente. Je suis très heureux de disposer de quelques minutes pour interroger M. Obed.

C'est un plaisir de vous revoir ici. Comme Mme Jaczek en a fait l'expérience, vous vous êtes adressé à nous au comité de l'agriculture il y a plusieurs années et je me souviens encore de vos commentaires. Je vous remercie d'avoir pris le temps d'être parmi nous.

Vous avez parlé de gouvernance. C'est un élément qui me chicote en ce qui concerne notre gestion de la gouvernance des projets de recherche. La gouvernance que nous mettons en œuvre, comme vous l'avez dit, vient d'Ottawa. C'est du Sud au Nord plutôt que du

Nord au Nord, puis nous participons. Existe-t-il un modèle de gouvernance entre les collectivités nordiques ou au sein des collectivités nordiques auquel nous devrions prêter attention et que nous devrions peut-être employer dans ce cadre de gouvernance plutôt que dans un cadre que nous importons du Sud?

M. Natan Obed: J'ai parlé un peu plus tôt de la complexité et de la façon dont nous sommes découpés dans notre espace géopolitique en tant qu'Inuits, ce qui a créé quatre approches de recherche distinctes, qui s'inscrivent toutes, je dirais, dans une perspective inuite en apparence très similaire, mais tout à fait propre au territoire dans lequel les Inuits résident.

Il existe des pratiques exemplaires que nous pouvons utiliser, mais chacun de nos modèles de gouvernance réside principalement dans les provinces et les territoires à titre de partenaires, et de structures de recherche au sein de ces ressorts, plutôt que de partenariats de recherche à travers l'Inuit Nunangat du Nord au Nord.

Nous nous réunissons par l'entremise de l'ITK et nous assurons notre gestion de la recherche avec un comité national Inuit Qaujisarvingat. C'est le comité qui guide Carrie Grable et son travail, et qui guide ensuite notre conseil d'administration dans les décisions qu'il prend en matière de recherche, mais je dirais qu'il s'agit d'une fonction démocratique inuite au niveau technique supérieur, ce qui constitue, à mon avis, une pratique exemplaire, mais qui s'applique peu à votre question.

M. Lloyd Longfield: Pourriez-vous nous en faire part, dans le cadre de nos recommandations visant à envisager l'ITK et le rôle que l'organisme pourrait jouer pour nous aider dans la gouvernance de la recherche? Je pense que ce serait très utile pour notre étude.

M. Natan Obed: D'accord.

La présidente: Je vous remercie. Il était important de le souligner.

Monsieur Obed et madame Grable, merci de vous être joints à nous. Nous sommes vraiment reconnaissants de votre témoignage.

Nous allons maintenant suspendre la séance pendant que nous nous préparons à accueillir notre prochain groupe.

• (1200)

(Pause)

• (1205)

La présidente: Bienvenue à tous.

J'aimerais faire quelques commentaires à l'intention de nos nouveaux témoins.

Veillez attendre que je vous nomme avant d'intervenir. Pour ceux qui participent par vidéoconférence, cliquez sur l'icône du microphone pour l'activer et veuillez vous mettre en sourdine lorsque vous ne parlez pas.

Pour l'interprétation pour ceux qui participent par Zoom, vous avez le choix au bas de votre écran entre le français, l'anglais et le parqué. Les personnes présentes dans la salle peuvent utiliser l'oreillette et utiliser le canal de leur choix.

J'ai maintenant le plaisir de souhaiter la bienvenue à Pippa Secombe-Hett, vice-présidente de la recherche au Collègue Aurora qui se joint à nous par vidéoconférence. De SmartICE, nous accueillons Katherine Wilson, directrice de la coproduction des connaissances.

Nous accorderons un maximum de cinq minutes pour les déclarations liminaires, après quoi nous procéderons à des séries de questions.

Madame Seccombe-Hett, je vous invite à faire une déclaration liminaire d'au plus cinq minutes.

• (1210)

Mme Pippa Seccombe-Hett (vice-présidente, Recherche, Collège Aurora): Merci, madame la présidente.

Je suis heureuse d'avoir la chance de m'adresser à vous et de présenter le point de vue d'un établissement d'enseignement du Nord. Je travaille pour le Collège Aurora, le collège communautaire public des Territoires du Nord-Ouest, et nous vous remercions d'inclure nos points de vue dans ces discussions.

Comme vous l'avez entendu au cours de ces séances, le Nord a toujours suscité un intérêt considérable chez les chercheurs et il continue d'attirer de plus en plus leur attention, surtout considérant les changements importants découlant des changements climatiques et leurs répercussions disproportionnées sur les écosystèmes et les populations du Nord et de l'Arctique. Cependant, historiquement, les habitants du Nord n'ont pas reçu les ressources nécessaires pour diriger les travaux scientifiques et la recherche dans la région, la majorité de ces travaux dans les Territoires du Nord-Ouest étant menés par des chercheurs provenant de l'extérieur de la région, généralement de ministères fédéraux et d'universités du Sud du Canada. Les fonds nationaux de recherche pour la science et les infrastructures sont principalement accessibles aux chercheurs universitaires et aux scientifiques du gouvernement fédéral. En l'absence d'une université dans les Territoires du Nord-Ouest pour ancrer ces fonds, les collectivités et les organisations du Nord ont été largement exclues, un constat à l'origine d'un sentiment d'injustice.

Lorsque j'ai commencé à travailler dans les Territoires du Nord-Ouest il y a 25 ans, j'ai passé beaucoup de temps à défendre les priorités de la recherche nordique, car les résidents du territoire n'avaient pas accès aux fonds, ce qui empêchait la région d'établir et de maintenir une capacité de recherche dans le Nord.

Une grande partie de la recherche menée dans les Territoires du Nord-Ouest a apporté des contributions considérables à la science et est précieuse aux échelles nationale, régionale et internationale, mais il subsiste un décalage entre la science à grande échelle dans l'Arctique et les préoccupations et priorités régionales en matière de recherche. Les temps ont certainement changé depuis que je travaille dans les Territoires du Nord-Ouest et de nombreuses nouvelles initiatives nationales et régionales visent à habiliter et à renforcer le leadership et les capacités de la recherche autochtone et nordique. Cependant, ce manque de leadership en matière de recherche et d'accès aux ressources persiste dans les Territoires du Nord-Ouest.

En tant que collège public des Territoires du Nord-Ouest, le Collège Aurora dispose d'un personnel de recherche sur tous ses campus et a maintenu une capacité de recherche interne minimale jusqu'à la dernière décennie, lorsque l'établissement est devenu admissible aux fonds des trois Conseils. Depuis lors, la capacité de recherche a vraiment commencé à se développer et à concrétiser la possibilité de mettre en place des programmes de recherche appliquée, en partenariat avec les collectivités, qui profitent aux collectivités nordiques et se concentrent sur les questions propres aux Territoires du Nord-Ouest.

Nous avons également été en mesure d'ancrer l'accès aux fonds de recherche pour nos partenaires autochtones et régionaux et d'accroître les collaborations avec les universités, ce qui a permis à la région d'accéder à des fonds, des mentorats et des partenariats nouveaux.

Le Collège Aurora est en train de se transformer en université polytechnique, et une partie de cette vision consiste à élargir cette orientation vers la recherche appliquée. L'accès à des fonds de recherche nationaux a conféré au Collège un rôle important pour la région et a ouvert de nouvelles possibilités de financement pour soutenir et développer la recherche nordique et le leadership en matière de recherche.

Du point de vue de l'infrastructure, le Collège Aurora exploite le Centre de recherche de l'Arctique de l'Ouest, un centre de recherche construit sur mesure à Inuvik, dans les Territoires du Nord-Ouest. Cette installation est le centre logistique de la recherche dans l'Arctique de l'Ouest. Il sert la collectivité, le Collège et le milieu de la recherche externe, qui comprend plus de 300 chercheurs régionaux, nationaux et internationaux chaque année.

Cependant, il n'existe aucune autre infrastructure de recherche de cette nature au Collège ou dans le territoire, et il y a un besoin criant d'une infrastructure de recherche partagée similaire pour faciliter les activités de recherche dans les régions du Centre et du Sud des Territoires du Nord-Ouest, surtout sur le campus de Yellowknife. L'absence d'une telle infrastructure constitue un obstacle aux programmes de recherche et à la création de partenariats de recherche pour le Collège et la collectivité de recherche nordique au-delà du Collège.

En ce qui concerne la collaboration, les Territoires du Nord-Ouest disposent d'un processus d'autorisation des recherches pour examiner, suivre et contrôler l'activité de recherche régionale. Ce processus vise à atténuer le risque de préjudice lié à la recherche et à promouvoir les pratiques exemplaires et la communication entre les chercheurs et les habitants du Nord. Malheureusement, la loi est obsolète et insuffisante pour garantir que les chercheurs mobilisent les habitants du Nord et les Autochtones pour établir des collaborations et des relations de recherche constructives.

Des mécanismes plus robustes sont nécessaires pour garantir que les populations nordiques participent de manière appropriée, à des collaborations de recherche constructives, qui procurent des bénéfices à la collectivité, qui mettent en commun les connaissances de manière appropriée, qui respectent l'autodétermination des Autochtones en matière de recherche et qui renforcent les capacités de recherche nordique.

Cela dit, nous voyons de plus en plus de possibilités de renforcer le leadership de la recherche nordique au moyen d'exams de la recherche nordique, de la participation de conseils consultatifs, d'investissements considérables dans le renforcement des capacités et dans des collaborations de recherche solides et éprouvées. Toutefois, il reste encore beaucoup à faire pour accroître considérablement la capacité de recherche nordique.

Je vous remercie de m'avoir permis de m'adresser à vous, et je répondrai volontiers à toutes vos questions afin de contribuer aux travaux du comité permanent.

Je vous remercie de votre attention.

• (1215)

La présidente: Merci, et nous attendons avec impatience votre témoignage.

Nous cédon maintenant la parole à Katherine Wilson, directrice chez SmartICE.

Je crois savoir que vous lirez peut-être aussi un message d'Andrew Arreak, dont le casque d'écoute n'a pas fonctionné.

Mme Katherine Wilson (directrice de la coproduction des connaissances, SmartICE): Merci, madame la présidente.

M. Arreak a envoyé un message pour dire qu'il était désolé de ne pas pouvoir être présent aujourd'hui, mais il m'a donné la permission de lire son témoignage en son nom, ainsi qu'il suit.

Qujannamiik. Je vous remercie de m'avoir invité et de m'avoir demandé de vous parler aujourd'hui. Je m'appelle Andrew Arreak et j'habite à Pond Inlet. Je suis le chef des opérations de SmartICE au Nunavut pour la région Nord de Qikiqtaaluk.

Le changement climatique affecte l'état des glaces dans tout le Nord. La glace fond non seulement par le haut, sous l'effet de la chaleur du soleil, mais aussi par le bas, sous l'effet des courants océaniques chauds. Cela rend certaines conditions de glace imprévisibles pour ceux qui doivent les emprunter.

La glace est vitale pour les habitants du Nord. Nous l'empruntons pour nous rendre sur nos terrains de chasse et nos terrains de camping, et même pour aller voir notre famille et d'autres collectivités. Cela fait partie de notre identité.

SmartICE est une entreprise sociale dirigée par des Autochtones qui aide les collectivités à surveiller leurs propres conditions de glace et à partager ces renseignements avec leur communauté. SmartICE offre de la formation, des emplois et des renseignements sur la sécurité de la glace afin que nous puissions nous adapter à l'évolution de l'état des glaces et maintenir notre mode de vie. Nous utilisons les technologies les plus récentes pour surveiller l'épaisseur de la glace depuis le ciel, à l'aide de satellites, et en nous appuyant sur nos connaissances inuites.

Je vous parlerai aujourd'hui de la science et de la recherche arctiques du point de vue des collectivités, et j'aimerais insister sur quatre points importants.

Le premier est la nécessité pour les Inuits d'occuper des postes de direction. Le deuxième est la nécessité d'une formation élaborée en commun. Le troisième est la nécessité de créer des espaces de recherche adaptés à la collectivité. Le quatrième est la nécessité d'un financement continu.

Je vais développer chacun de ces points.

Chaque collectivité SmartICE dispose d'un comité local qui décide où et quand SmartICE fonctionne.

Mon comité à Pond Inlet s'appelle Sikumiut. Les membres sont des gens de la région qui ont grandi, vivent et circulent sur la glace. Certaines personnes peuvent penser que je suis le seul à prendre les décisions, mais en fait, je suis ce que décide Sikumiut. Il est important d'avoir des dirigeants locaux, car leurs connaissances inuites me guident dans les différentes zones que je dois surveiller selon la saison. Ils me guident aussi quant aux renseignements les plus importants à partager et à la manière de communiquer en utilisant notre dialecte et nos connaissances locales.

SmartICE propose différents types de programmes de formation. J'ai fait partie de plusieurs équipes qui ont participé à l'élaboration de la formation, car je sais que les Inuits aiment apprendre.

Toute notre formation est pratique. Elle se déroule dans la collectivité, de sorte que nous n'avons pas besoin de quitter nos familles. Nous n'avons pas besoin d'aller dans le Sud pour obtenir un diplôme occidental pour faire de la recherche. Nous avons également des programmes qui permettent aux Inuits de devenir la prochaine génération d'instructeurs. Je suis maintenant instructeur, ce qui me permet de dispenser cette formation en anglais ou dans ma langue, l'inuktitut.

Mon deuxième point est que la formation dans les collectivités doit être élaborée conjointement. En travaillant ensemble, nous pouvons mettre au point des programmes qui non seulement nous conviennent, mais qui ouvrent l'accès aux emplois, aux compétences et aux renseignements dont nos collectivités ont besoin. Nous avons montré que la capacité et l'intérêt existent, et que nous pouvons effectuer une grande partie de la recherche nous-mêmes, dans nos propres collectivités.

Troisièmement, nous avons besoin d'espaces de recherche propres à chaque collectivité. Dans ma collectivité, Pond Inlet, il y a une station de recherche et une autre est en cours de construction. Aucune de ces stations n'a été construite pour répondre aux besoins des collectivités en matière de recherche. Elles répondent aux besoins des chercheurs saisonniers du Sud, qui ne viennent que deux ou trois mois en été, alors que je travaille et vis dans la collectivité toute l'année. J'ai eu la chance d'obtenir un bureau en ville, mais je manque encore d'espace pour entreposer et réparer mon matériel. La plupart de mes collègues inuits n'ont pas de bureau et doivent travailler chez eux, dans des espaces surpeuplés, qui ne sont pas des conditions dans lesquelles on peut être très productif.

Je travaille pour SmartICE depuis ses débuts en 2015, et aujourd'hui, nous opérons dans 36 collectivités dans tout le Nord du Canada. SmartICE continue de se développer parce que nous fournissons aux collectivités du Nord des services que les gouvernements ou les universités n'offrent pas.

Les collectivités ne paient pas pour nos services. SmartICE soumet des propositions à diverses agences et organisations pour obtenir du financement. Cela prend beaucoup de temps, sans garantie que nous puissions continuer à fonctionner chaque année. Par conséquent, mon quatrième point consiste à souligner la nécessité pour les organisations nordiques telles que SmartICE de disposer d'un financement permanent afin de pouvoir continuer à fournir ces services importants à nos collectivités.

En conclusion, les habitants du Nord sont tout à fait capables de travailler dans les domaines de la science et de la recherche à condition qu'on leur en donne la possibilité, qu'ils participent à la direction et à la formation, et qu'ils disposent de l'espace et du financement adéquats.

• (1220)

Lorsque vous établissez un véritable partenariat avec les collectivités pour la science et la recherche, vous obtenez le soutien de la collectivité et toutes les parties concernées profitent du travail accompli.

Qujannamiik.

La présidente: Merci beaucoup, madame Wilson, ainsi qu'à M. Arreak, in absentia.

Nous allons maintenant passer aux questions. N'oubliez pas d'indiquer à qui vos questions s'adressent.

Nous commençons notre premier tour de table avec M. Tochor, pour six minutes.

M. Corey Tochor: Merci beaucoup, madame la présidente.

Merci à nos témoins.

Je vais commencer par SmartICE.

Madame Wilson, les instruments que vous utilisez sont très intéressants.

Je voudrais savoir: comment se connecte-t-on à l'Internet dans le Nord, avec tous ces capteurs?

Mme Katherine Wilson: Lorsque les capteurs sont sur la glace, dès qu'ils arrivent en ville, ils sont connectés par Bluetooth à l'Internet local. Les renseignements sont alors immédiatement disponibles à notre siège social, de sorte qu'ils peuvent être présentés sur un site Web.

M. Corey Tochor: C'est une ville ou un village qui a l'Internet...

Mme Katherine Wilson: C'est une fois qu'on a accès au réseau cellulaire dans une collectivité.

M. Corey Tochor: Parmi les composants qui entrent dans la fabrication des capteurs, combien sont... Le matériel provient-il principalement de Chine?

Mme Katherine Wilson: Je ne sais pas. Il faudrait que je vous revienne là-dessus. Toutefois, nos bouées intelligentes sont fabriquées à Nain, au Nunatsiavut, par Youth at Risk.

M. Corey Tochor: C'est fantastique. Je vous encourage à poursuivre votre bon travail à cet égard.

Je passe maintenant au Collège Aurora.

C'est une institution fabuleuse dans le Nord. En parcourant un peu le site Web, je constate qu'il y a un bon nombre de bourses d'études. C'est fantastique. Parmi les programmes que vous proposez, il y a les techniciens en exploitation minière de surface, en exploitation minière souterraine et en traitement des minerais.

Pourriez-vous nous en dire plus sur l'importance des ressources dans l'Arctique et sur la façon dont votre établissement contribue au secteur des ressources?

Mme Pippa Seccombe-Hett: Merci pour cette question.

Notre établissement met l'accent sur la formation professionnelle ou la formation requise par l'industrie. Depuis longtemps, le collège travaille avec les mines du territoire par l'intermédiaire de la Mine Training Society et d'autres organisations semblables afin de former les résidents des Territoires du Nord-Ouest pour qu'ils se préparent à des carrières dans les domaines économiques émergents.

M. Corey Tochor: Depuis 2015, les modifications réglementaires promulguées par les libéraux ont réellement mis un terme à l'exploration et à l'ouverture de nouvelles mines.

Quel est votre plan? Nous savons qu'aucune mine ne devrait ouvrir au cours de la prochaine décennie et qu'il y a beaucoup de travailleurs du secteur des ressources là-haut.

Qu'advient-il de ces cours lorsque ces emplois n'existent plus?

Mme Pippa Seccombe-Hett: Actuellement, l'accent est mis sur la formation à la remise en état. Un grand nombre de sites pétroliers et gaziers, ainsi que des sites miniers, doivent être remis en état. Il

existe d'importantes possibilités de former les habitants du Nord à des carrières qui leur permettront de tirer parti de ces possibilités d'emploi lorsqu'elles se présenteront.

M. Corey Tochor: Cependant, une fois qu'une mine est soumise à ce processus, le travail prend fin, n'est-ce pas?

Une fois que la mine actuelle — si nous parlons des Territoires du Nord-Ouest, je crois que ce sont des diamants — est remise en état, il n'y a plus rien à l'horizon pour une nouvelle mine, je suppose que c'est ce que je veux dire.

Mme Pippa Seccombe-Hett: Je ne connais pas la réponse à cette question, mais je sais que la remise en état fait l'objet d'un suivi important. Certaines de ces possibilités d'emploi s'étendent sur de nombreuses années, en fonction de la nature de la mine qui est en train d'être remise en état.

• (1225)

M. Corey Tochor: Dans votre exposé, vous avez mentionné à plusieurs reprises les avantages pour la collectivité.

Avec le recul — 2023 est quelques mois derrière nous — quelles ont été les réussites du collège? Quels sont les différents exemples où la recherche a contribué aux avantages pour la collectivité que vous avez mentionnés?

Mme Pippa Seccombe-Hett: Un exemple qui me vient à l'esprit est le travail qui a été mené sur l'énergie de remplacement et l'installation d'une éolienne à Inuvik, après des années de surveillance des ressources éoliennes, qui est à la disposition de la collectivité. Soutenir l'adaptation des collectivités aux sources d'énergie est un exemple.

M. Corey Tochor: Vous avez parlé de sources d'énergie.

Avez-vous travaillé sur les avantages de l'énergie nucléaire, notamment dans le Nord?

Mme Pippa Seccombe-Hett: Notre collège ne s'est pas engagé dans ce genre de travail.

M. Corey Tochor: Juste une dernière question sur la recherche, nous avons entendu que différents États étrangers se sont vu interdire ou ont tenté de mener des recherches dans le Nord. Dans le passé, votre université a-t-elle déjà travaillé avec la République populaire de Chine ou le gouvernement de Pékin?

Mme Pippa Seccombe-Hett: Non, pas à ma connaissance.

M. Corey Tochor: Parmi les chercheurs de différents pays qui effectuent des recherches à partir de l'université, de quels pays viennent-ils principalement, s'ils sont étrangers?

Mme Pippa Seccombe-Hett: Les chercheurs qui utilisent nos installations à Inuvik sont principalement des chercheurs européens. Nous voyons un bon nombre de chercheurs financés par le Fonds européen de recherche sur le climat. L'Allemagne et la Grande-Bretagne sont les deux principaux pays, mais nous voyons une diversité d'Européens.

M. Corey Tochor: C'est un peu opportun. Par le passé, les organisations russes étaient les bienvenues, mais est-ce que c'est maintenant interdit?

Mme Pippa Seccombe-Hett: Je ne pense pas avoir vu, au cours des 20 ans au collège, des Russes travailler dans les installations de recherche d'Inuvik.

La présidente: Je vous remercie.

Nous passons maintenant à M. Chen pour six minutes, s'il vous plaît.

M. Shaun Chen (Scarborough-Nord, Lib.): Merci, madame la présidente.

Je remercie les témoins d'être venus aujourd'hui.

Ma question s'adresse au Collège Aurora. Je suis très heureux d'apprendre que vous avez augmenté la capacité de recherche dans le Nord. Vous avez mentionné dans votre témoignage que l'accès au financement des trois conseils a permis à votre collège de créer d'autres possibilités de mentorat et de partenariats. Pouvez-vous partager avec le Comité quelques exemples d'initiatives qui ont vu le jour grâce à cette augmentation du financement?

Mme Pippa Seccombe-Hett: Lorsque je pense aux 10 dernières années au cours desquelles nous avons eu accès à ce financement, certains des partenariats que nous avons conclus étaient liés au pergélisol et à ses effets sur les infrastructures dans le territoire. Il s'agissait de l'une de nos premières subventions des trois agences. Nous avons également pu mettre en place un centre d'accès à la technologie soutenant l'acquisition d'arts et de technologies, principalement dans la région du delta de Beaufort, à l'extrémité nord du territoire.

Nous avons également obtenu des fonds pour soutenir la télédétection du méthane, en collaboration avec des partenaires universitaires et communautaires. Cela nous a permis de participer plus facilement à des réseaux de recherche tels qu'ArcticNet, et d'accéder à des fonds tripartites ainsi qu'au Réseau canadien des montagnes. Nous avons également eu accès à des subventions de connexion pour soutenir le partage des connaissances, ce qui nous a permis de créer des occasions de développement des capacités que nous partageons avec les collectivités, de lancer un journal nordique — une gamme de différentes sortes de recherche, allant de la santé à la recherche sociale en passant par la recherche physique.

M. Shaun Chen: C'est formidable.

Vous avez mentionné dans votre témoignage que le respect de l'autodétermination des Autochtones est important dans la recherche effectuée dans le Nord. De quelle manière cela peut-il être réalisé?

• (1230)

Mme Pippa Seccombe-Hett: Nous comptons vraiment sur nos partenaires autochtones pour nous guider, et cela varie d'une collectivité à l'autre et d'une région autochtone à l'autre. Certaines de nos organisations partenaires ont assurément des accords de recherche, de traitement des données, différents types de retour des connaissances, de codéveloppement... Il y a toute une gamme de différences, mais elles varient d'une collectivité à l'autre: les Inuvialuits ont certainement un ensemble d'exigences, les Gwich'in, un autre. Nous travaillons avec nos collectivités partenaires — en fait, sous la direction des organisations autochtones elles-mêmes — pour savoir comment nous devrions orienter et concentrer nos efforts de recherche afin de soutenir leur capacité et leur gouvernance.

M. Shaun Chen: Une chose que j'ai entendue souvent de divers témoins au cours de l'étude de notre comité est que la logistique est un défi. Pour les chercheurs qui espèrent être sur le terrain pour mener à bien leurs études, c'est un défi incroyable. Vous avez parlé de la façon dont un centre logistique, comprenant plus de 300 chercheurs, a vraiment permis au travail que vous faites d'avancer, et vous avez mentionné le besoin désespéré d'un centre de recherche partagée semblable. Pouvez-vous nous expliquer à quoi cela ressemblerait et comment vous envisagez que cela soit soutenu et financé par le gouvernement?

Mme Pippa Seccombe-Hett: Je vous remercie de votre question.

Le Centre de recherche de l'Arctique de l'Ouest à Inuvik a remplacé une infrastructure vieillissante créée par le gouvernement fédéral. Il a été financé par le Fonds pour l'infrastructure de recherche dans l'Arctique en 2009 et a ouvert ses portes en 2011. La demande de financement a été rédigée conjointement avec nos partenaires régionaux, c'est-à-dire notre gouvernement régional, le Conseil tribal des Gwich'in et la Société régionale inuvialuite.

Nous avons examiné ensemble les avantages de la présence du centre de recherche depuis 45 ans et nous avons conçu une vision de ce qu'il pourrait soutenir à l'avenir. C'est une installation partagée où nous pouvons mener des activités de sensibilisation à la science, à la technologie, à l'ingénierie et aux mathématiques avec les jeunes et les étudiants de la collectivité, soutenir les chercheurs de passage ainsi que les étudiants des collèges et nos chercheurs internes. C'est donc une installation partagée. Un personnel nombreux s'occupe des réservations et de la gestion de l'installation afin qu'elle soit accessible à tous, y compris aux collectivités et aux groupes régionaux, nationaux et internationaux.

Ce centre dispose de laboratoires spécialisés. Il a des ateliers. Nous pouvons ainsi compenser une grande partie du coût des chercheurs du Sud qui viennent travailler dans la région. Qu'il s'agisse de manutention de marchandises, de services de laboratoire, d'eau, d'espaces de réunion ou d'autre chose, il faudrait quelque chose de semblable, voire de plus grand, dans le Sud des TNO ou dans le Centre-Sud des Territoires du Nord-Ouest, car il n'y a aucune infrastructure de ce genre.

Mais je pense que l'élément commun est que la collectivité englobe les possibilités d'éducation ainsi que la communauté de recherche externe, de sorte que c'est une infrastructure partagée.

La présidente: Je vous remercie. Le temps imparti est écoulé.

M. Shaun Chen: D'accord. Je vous remercie de votre attention.

La présidente: Nous passons maintenant à M. Blanchette-Joncas, pour six minutes.

Allez-y, s'il vous plaît.

[Français]

M. Maxime Blanchette-Joncas: Merci, madame la présidente.

Je salue les témoins qui sont avec nous pour cette deuxième heure d'étude.

Madame Wilson, je vois, d'après votre titre, que vous êtes directrice de la coproduction des connaissances.

Ma question est assez simple, mais tout de même complexe: comment effectuez-vous concrètement la coproduction des connaissances?

[Traduction]

Mme Katherine Wilson: Cela commence par une collaboration avec la collectivité. Lorsque nous lançons des opérations dans une collectivité, soit nous recherchons un comité existant qui serait notre décideur, soit nous en créons un nouveau. C'est de là que vient la coproduction. Ils nous disent comment nous allons fonctionner et où nous allons fonctionner. Ils formulent des recommandations quant aux personnes que nous devrions embaucher. Ils décident également des autres recherches qu'ils souhaitent effectuer. Cela commence donc dès le début par un leadership inuit et une collaboration.

[Français]

M. Maxime Blanchette-Joncas: D'accord.

Vous est-il déjà arrivé de constater que les connaissances autochtones et les connaissances scientifiques entraînent en conflit, autrement dit que les Autochtones et les scientifiques ne pensaient pas de la même façon?

• (1235)

[Traduction]

Mme Katherine Wilson: Il y a eu de telles situations. Je n'y ai pas participé, mais il y en a eu avec la recherche sur l'ours polaire. Cependant, d'après mon expérience, si vous travaillez ensemble et débattiez des questions que vous voulez étudier ensemble, vous décidez également de la façon dont vous effectuerez cette recherche ensemble, de sorte que vous n'êtes pas partagés ou que vous n'abordez pas la question en partant de deux points de vue différents.

[Français]

M. Maxime Blanchette-Joncas: En tant que directrice de la coproduction des connaissances, quelle méthode appliquez-vous, quand ces connaissances entrent en conflit, pour déterminer lesquelles sont bonnes, lesquelles sont moins bonnes, lesquelles sont vraies ou fausses ou encore lesquelles ont priorité?

[Traduction]

Mme Katherine Wilson: Je n'ai jamais eu cette expérience, je ne peux donc pas vous donner l'exemple que vous recherchez. Mes collègues des collectivités nordiques sont des scientifiques de grande expérience, ils vivent sur place et sont constamment sur le terrain, je m'en remets donc à leurs connaissances.

[Français]

M. Maxime Blanchette-Joncas: Avez-vous déjà entendu parler de telles situations? Sont-elles vraiment inusitées, voire peu répandues?

[Traduction]

Mme Katherine Wilson: Je pense que le problème est que les chercheurs peuvent aller dans les collectivités, organiser des ateliers et prendre des notes sur ce que les gens disent, puis ils prennent ces connaissances dans le Sud et l'interprètent eux-mêmes, et ces connaissances peuvent ne pas être bien interprétées. Lorsqu'on travaille avec des gardiens du savoir, il faut travailler ensemble. Il faut examiner et vérifier tous les résultats de la recherche ensemble pour que tout le monde s'entende.

[Français]

M. Maxime Blanchette-Joncas: Madame Wilson, d'après votre expérience, pouvez-vous me dire comment on fait pour interpréter des connaissances autochtones comparativement à des connais-

sances provenant de ce que des gens appellent la science occidentale?

Quelle est la différence?

[Traduction]

Mme Katherine Wilson: Je pense que la différence réside dans l'approche. Je ne sais pas comment répondre à cette question, parce qu'elle relève de deux visions du monde différentes. C'est là que l'on en revient à la coproduction et au travail en commun. Ce n'est pas l'un ou l'autre si nous voulons répondre à certaines de ces grandes questions. Il faut travailler ensemble pour trouver une solution qui réponde aux besoins de tous.

[Français]

M. Maxime Blanchette-Joncas: Cela crée un peu de confusion, madame Wilson. Nous sommes des législateurs, et nous prenons des décisions qui se basent, normalement, sur des méthodes ou des processus. Nous devons prendre les meilleures décisions possible en fonction des meilleures données possible. Or, vous me dites qu'il existe deux visions, qui ne vont pas toujours dans le même sens.

Comment fait-on, aujourd'hui, en 2024, pour savoir sur quelle vision se baser quand les deux visions peuvent entrer en conflit?

[Traduction]

Mme Katherine Wilson: Je dirais qu'il est très rare que ces deux systèmes de connaissances soient en conflit et ne s'entendent pas, surtout si les gens travaillent ensemble dès le début.

[Français]

M. Maxime Blanchette-Joncas: Vous n'avez donc pas de solution concrète à suggérer aux législateurs pour déterminer comment appliquer les connaissances de la meilleure façon possible dans le cadre de la coproduction des connaissances.

N'est-ce pas?

[Traduction]

Mme Katherine Wilson: J'ai l'impression de me répéter.

[Français]

M. Maxime Blanchette-Joncas: D'accord.

[Traduction]

Mme Katherine Wilson: Ce serait la même réponse que celle que j'ai donnée précédemment.

[Français]

M. Maxime Blanchette-Joncas: Je comprends.

[Traduction]

Mme Katherine Wilson: Il s'agit de travailler ensemble.

[Français]

M. Maxime Blanchette-Joncas: Je comprends que vous trouviez cela répétitif. J'essayais d'obtenir une réponse. C'est encore un peu flou, et vous me dites qu'il n'y a pas vraiment de réponse à ma question. Je vais donc passer à autre chose et tenter d'obtenir la réponse différemment.

Parlons du réchauffement climatique. Le réchauffement climatique a nécessairement une incidence sur les communautés vivant dans l'Arctique, surtout par rapport aux déplacements sur la glace, qui sont très...

[Traduction]

La présidente: Il faudra que la réponse soit courte ou qu'elle soit donnée au prochain tour. Nous avons dépassé le temps imparti.

• (1240)

[Français]

M. Maxime Blanchette-Joncas: Des témoins nous ont dit qu'on ne se donnait pas vraiment les moyens de contrer les effets du réchauffement climatique ou d'y échapper.

Qu'en pensez-vous?

[Traduction]

Mme Katherine Wilson: Le défi consiste à soutenir les collectivités du Nord pour qu'elles puissent continuer à utiliser la glace. L'accès à la glace améliore la santé et le bien-être et renforce la sécurité alimentaire. Les gouvernements et les universités n'ont pas les moyens de se déplacer sur la glace et d'obtenir les renseignements nécessaires à cette fin. À l'heure actuelle, SmartICE comble cette lacune.

La présidente: Je vous remercie.

Nous passons maintenant à M. Cannings pour six minutes.

M. Richard Cannings: Je remercie les deux témoins d'être venus.

Madame Wilson, vous avez parlé de formation élaborée conjointement. Dans le groupe précédent, nous avons entendu Natan Obed, de l'Inuit Tapiriit Kanatami. L'une de ses priorités de recherche est le renforcement des capacités dans le Nunangat. Pourriez-vous nous en dire plus sur le rôle que SmartICE pourrait jouer à cet égard? La formation que vous offrez ou que vous facilitez renforce-t-elle la capacité des collectivités à faire de la recherche?

Mme Katherine Wilson: Absolument. Beaucoup connaissent la technologie de surveillance de la glace, mais dans le groupe avec lequel je travaille, je forme les jeunes à l'utilisation des systèmes de renseignement géographique et à l'interprétation de l'imagerie satellite, des compétences que l'on acquiert au niveau collégial ou universitaire.

Nous abordons la recherche dans le Nord en formant les Inuits pour qu'ils puissent faire la recherche eux-mêmes, aux fins de l'autodétermination et de la recherche des Inuits. Lorsque nous pensons à la science et à la recherche, nous devons également penser à la jeune génération, à cette population en plein essor, qui aura besoin d'un emploi. Le fait de pouvoir dispenser la formation dans les collectivités, sans qu'ils aient à se rendre dans le Sud, signifie qu'ils peuvent rester dans leur famille.

M. Richard Cannings: Je vous remercie.

Dans le cadre de cette étude, plusieurs témoins nous ont parlé, comme vous l'avez fait dans votre déclaration liminaire, de la nécessité de disposer d'espaces communautaires pour la recherche. Il existe des centres de recherche dispersés dans l'Arctique, mais de très nombreuses collectivités manquent de locaux pour faire ce travail, pour héberger des projets comme SmartICE. Si vous deviez établir des priorités dans l'Arctique, est-ce que cela ferait partie de vos priorités d'avoir de l'espace à la disposition de chaque collectivité pour faire ce genre de travail?

Mme Katherine Wilson: Absolument. Vous avez entendu parler dans d'autres témoignages des conditions de logements surpeuplés. Il est très difficile pour les gens de travailler à la maison, sur la table de la cuisine, lorsque la maison est pleine. Même lorsque nous

recevons des propositions et que nous fournissons les fonds nécessaires pour louer des locaux et que nous nous adressons aux collectivités en leur disant que nous serions heureux de louer un bureau pour notre personnel, nous ne trouvons pas de bureau à louer.

M. Richard Cannings: Je m'adresse à Mme Seccombe-Hett pour lui poser la même question sur l'infrastructure. Là encore, nous avons entendu parler, comme je viens de le dire, de ce besoin d'infrastructure dans le Nord. Peut-être pourriez-vous nous faire part de vos observations à ce sujet et nous dire quel rôle le Collège Aurora pourrait jouer.

Mme Pippa Seccombe-Hett: Il est bien connu que les infrastructures sont limitées dans le Nord. J'ai souligné certaines des lacunes en matière d'infrastructure du collège, mais je pense également que cette infrastructure offre certaines possibilités, étant donné que nous disposons actuellement de 21 centres d'apprentissage communautaires que nous essayons d'utiliser pour les programmes et la mise à niveau du collège et pour les cours au sein de la collectivité, mais nous les mettons également à disposition pour soutenir d'autres options au sein des collectivités, qu'il s'agisse de soutenir la recherche ou les possibilités de formation. Cependant, c'est un défi pour nous tous.

• (1245)

M. Richard Cannings: Je vous remercie.

La présidente: Vous avez presque deux minutes.

M. Richard Cannings: Seigneur, et moi qui m'imaginais que le temps passait vite.

Je vais rester avec Mme Seccombe-Hett. Vous avez parlé de permis de recherche, et j'ai vu cela dans d'autres documents relatifs à cette étude. Qu'est-ce que le permis de recherche? Qu'est-ce que cela englobe? S'agit-il de questions éthiques? S'intéresse-t-il aux questions de consentement ou de participation de la collectivité, à la manière dont la recherche est gouvernée et structurée?

Mme Pippa Seccombe-Hett: Le processus d'autorisation de recherche dans les Territoires du Nord-Ouest — je crois qu'il est différent d'un territoire à l'autre — exige une demande qui décrit la recherche proposée, l'endroit où le travail sera effectué, les régions d'établissement dans lesquelles il sera mené, et pose toute une série de questions sur l'engagement de la collectivité et le traitement des données. Toute recherche sociale ou sanitaire doit faire l'objet d'un examen éthique et doit donc être approuvée par un comité d'examen éthique.

Il y a un certain nombre d'exigences. Celles-ci changent également en fonction de la région d'établissement. Les différents gouvernements autochtones ont des exigences différentes pour les chercheurs, mais il y a une exigence d'engagement de la collectivité et de communication concernant la recherche.

C'est plus ou moins une vue d'ensemble du processus, mais il faut généralement deux à trois mois pour obtenir un permis de recherche avant de procéder à des recherches dans la région.

M. Richard Cannings: Les comités d'examen éthique dont vous parlez sont-ils rattachés aux universités qui se trouvent ou non dans le Nord?

Mme Pippa Seccombe-Hett: En grande partie, les chercheurs rattachés aux universités du Sud utilisent ces comités d'examen éthique de la recherche, mais les organisations du Nord ou les organisations autochtones qui ne disposent pas de leur propre comité d'éthique s'appuient sur le comité d'éthique de la recherche du Collège Aurora, qui leur offre une aide provisoire.

Il y a des cas d'examens en collaboration avec...

La présidente: Merci beaucoup. Nous avons dépassé le temps imparti.

Nous allons maintenant passer à la deuxième série de questions. Nous commençons par Mme Rempel Garner, pour cinq minutes, s'il vous plaît.

L'hon. Michelle Rempel Garner: Merci, madame la présidente.

Encore une fois, nous en sommes au stade de l'étude où nous essayons de formuler des recommandations pour le gouvernement en ce qui concerne la recherche dans l'Arctique. De nombreux témoins nous ont parlé des difficultés rencontrées en raison du manque de coordination et, essentiellement, de l'absence de priorités de recherche ciblées du gouvernement fédéral pour l'Arctique.

Pensez-vous que le Comité devrait recommander au gouvernement d'élaborer une sorte de stratégie de recherche coordonnée et propre à l'Arctique, qui pourrait à la fois faciliter la coordination entre les différents acteurs intéressés par la recherche sur l'Arctique, et aider à concentrer le financement du gouvernement sur les domaines prioritaires essentiels?

Je vais commencer par entendre Mme Wilson, puis je demanderai une réponse du Collège Aurora.

Mme Katherine Wilson: Je pense qu'il faut un certain degré de coordination. C'est un défi, comme vous le savez, parce que notre Nord est si diversifié et distinct. Parfois, avec une stratégie globale, nous nous demandons qui elle sert vraiment. Souvent, les collectivités ne se reconnaissent pas dans ces stratégies. Peut-être faudrait-il diviser cette stratégie, la rendre régionale et partir de la base au lieu d'adopter une approche descendante.

L'hon. Michelle Rempel Garner: Au tour du Collège Aurora.

Mme Pippa Secombe-Hett: Merci.

Je pense effectivement qu'une stratégie serait bénéfique pour le Nord. C'est peut-être la bonne approche, mais peut-être que la proposition de Mme Wilson de partir de la base... J'aime cette proposition. Il faut certainement inclure les gouvernements autochtones, le gouvernement fédéral et un grand nombre d'acteurs concernés et locaux. Les établissements d'enseignement du Nord sont certainement nécessaires, mais les collectivités locales jouent également un rôle important à cet égard.

• (1250)

L'hon. Michelle Rempel Garner: Nous avons également entendu dire qu'il y a peut-être un manque de concentration ou de financement pour un éventail plus large de priorités de recherche qui seraient axées sur l'Arctique, par exemple, les besoins en infrastructures propres à l'Arctique, le développement économique, la planification des ressources naturelles ou d'éventuelles positions du Canada sur les questions géopolitiques. Diriez-vous que cette affirmation est exacte et qu'elle pourrait être renforcée ou corrigée par une stratégie officielle de recherche sur l'Arctique?

J'invite le Collège Aurora à fournir une réponse.

Mme Pippa Secombe-Hett: Je pense qu'il est possible d'aborder de multiples questions. Il faut maintenir à la fois, vous savez, la science du climat dans son ensemble et les aspects locaux dans ce tableau... C'est ce que je pense.

L'hon. Michelle Rempel Garner: Je vais peut-être me tourner vers Mme Wilson.

Pensez-vous qu'il serait possible également d'aligner la stratégie de recherche sur les intérêts commerciaux, par exemple, en renforçant la capacité réceptrice des innovations technologiques dans l'Arctique canadien, tout en tenant compte, bien sûr, de la sensibilité culturelle des Autochtones? J'ai été frappée par l'absence de ce genre de capacité au Canada à l'heure actuelle.

Mme Katherine Wilson: Je ne peux pas faire d'observation sur l'exemple que vous avez donné, mais nous envisageons de déplacer nos installations de fabrication dans l'Arctique pour que ce qu'elles produisent soit fabriqué dans l'Arctique par des habitants du Nord. Cela crée des emplois et des débouchés pour l'avenir.

L'hon. Michelle Rempel Garner: Cela pourrait-il être l'un des objectifs d'une stratégie de recherche dans l'Arctique, de renforcer, essentiellement, la capacité réceptrice en matière de développement technologique fondé sur la recherche canadienne?

Mme Katherine Wilson: Je pense que, là encore, il s'agit de savoir qui prend les décisions en la matière. Si c'est quelque chose que le gouvernement régional et la collectivité souhaitent, alors ce serait logique.

L'hon. Michelle Rempel Garner: Merci.

La présidente: Nous allons maintenant donner la parole à M. Kelloway pour cinq minutes, s'il vous plaît.

M. Mike Kelloway (Cape Breton—Canso, Lib.): Merci, madame la présidente.

C'est une autre séance très intéressante. Nous en apprenons toujours plus sur le Nord, sur ses forces, sur les possibilités qu'il offre et sur certaines de ses faiblesses.

Je commencerai par Mme Wilson.

Dans votre déclaration liminaire, vous avez parlé de quatre domaines sur lesquels nous devons nous concentrer et que nous devons renforcer. Je considère que ce sont des recommandations, mais je m'interroge sur leur ordre. Si nous avons une baguette magique aujourd'hui, où commencerions-nous à renforcer les capacités et à nous concentrer sur davantage de projets et de recherches dont les concepts sont à la fois autochtones et occidentaux, fusionnés dans le cadre d'une approche à deux yeux, comme nous l'appelons chez nous au Cap-Breton? Je me demande où nous pourrions commencer à investir.

J'ai une autre question. Vous avez parlé de projets axés sur... Dans le monde des organisations à but non lucratif, on a tendance à toujours se concentrer sur des projets, qu'ils portent sur la recherche ou non, en raison du travail et aussi pour aider à financer les opérations. En ce qui concerne vos activités, disposez-vous actuellement d'un financement stable qui vous permet de souffler un peu et de vous concentrer sur d'autres domaines?

Mme Katherine Wilson: En bref, non, nous n'avons pas de financement stable. Une grande partie du financement de la recherche est axée sur des projets pilotes et les résultats, au lieu d'investissements à long terme.

Pour ce qui est de l'enchaînement des quatre points dont nous avons parlé, je commencerais dans l'ordre où ils ont été présentés dans l'exposé, à savoir travailler avec les dirigeants et à l'échelle de la collectivité pour comprendre leurs intérêts envers la recherche axée sur la collectivité. Honnêtement, très souvent, leurs questions sont des questions globales qui remontent.

Pour en revenir à la formation et à l'emploi, bien des personnes avec qui je travaille sont de très jeunes parents et, même s'il y avait une université à Iqaluit, ils ne quitteraient pas leur collectivité pour Iqaluit, ne quitteraient pas leur famille, parce qu'ils ont besoin de ce soutien. Je ne recommanderais pas d'adopter une approche partant du Sud en ce qui concerne les universités, mais plutôt de penser à une formation différente pour qu'ils puissent faire la recherche eux-mêmes.

• (1255)

M. Mike Kelloway: Il est intéressant que vous parliez d'essayer de changer les perspectives, y compris la mienne, quant à la façon de voir certaines choses. On a souvent dit — j'ai oublié le théoricien du leadership qui l'a dit — que la culture est le moteur de la stratégie. Je crois que ce qu'il voulait dire, c'est que ce n'est pas la stratégie qui dirige la culture.

Il y a quelques instants, nous avons parlé d'une approche ascendante de la stratégie. Je me demande si vous pourriez tous les deux, avec le temps qu'il me reste — environ deux minutes, comme dans un jeu télévisé — me donner une réponse sur ce à quoi cela pourrait ressembler.

Nous allons commencer par Mme Wilson, puis nous passerons au Collège Aurora.

Mme Katherine Wilson: Je ne suis pas sûre de comprendre la question. S'agit-il d'une approche ascendante pour une stratégie scientifique dans l'Arctique?

M. Mike Kelloway: Vous avez mentionné plus tôt dans votre témoignage que, plutôt que d'utiliser une stratégie descendante dirigée par le gouvernement, il faut adopter une approche collaborative.

Mme Katherine Wilson: Oui.

M. Mike Kelloway: C'est essentiellement ce à quoi je veux en venir pour ce qui est de la culture, des gens et des chercheurs qui sont là, et des aînés qui sont là et qui font partie du processus à partir de la base.

Mme Katherine Wilson: Il faudrait probablement commencer par travailler avec les gouvernements régionaux, puis aller dans les collectivités et rencontrer les gens, et ensuite partir de ce point de vue.

M. Mike Kelloway: Je passe maintenant la parole au Collège Aurora.

Mme Pippa Secombe-Hett: Je suis d'accord avec Mme Wilson. Ce serait l'approche à suivre, en commençant par les gouvernements régionaux et en les faisant remonter l'information.

M. Mike Kelloway: Combien de temps me reste-t-il?

La présidente: Vous avez 32 secondes.

M. Mike Kelloway: Il me reste 32 secondes, et je n'ai même pas posé les questions que j'avais dans ma liste, car beaucoup d'entre elles ont déjà été posées.

Madame Wilson, une chose m'a intrigué. En tant qu'ancienne déléguée à la jeunesse, vous avez parlé de se concentrer sur les jeunes. Dans le temps qui nous est imparti, quelles sont les tranches d'âge? Combien de temps restez-vous avec les jeunes pour la formation? Quel est le suivi de la formation?

Mme Katherine Wilson: L'âge des jeunes varie beaucoup, de l'école secondaire à la trentaine. Ils restent généralement avec moi pendant deux ou trois ans, puis deviennent des employés à plein

temps de SmartICE, puis des formateurs, parce que nous sommes en pleine expansion, ou ils accèdent à d'autres postes, ce qui est aussi, à mon avis, une réussite.

J'aimerais que l'on finance davantage la génération intermédiaire. Il y a une lacune pour ceux qui ont plus de 35 ans.

La présidente: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à M. Blanchette-Joncas pour deux minutes et demie.

[Français]

M. Maxime Blanchette-Joncas: Merci, madame la présidente.

Mes prochaines questions s'adressent à Mme Secombe-Hett, du collège Aurora.

Madame Secombe-Hett, en tant que représentante d'un collège situé dans l'Arctique, vous êtes bien placée pour savoir comment faire de la recherche avec les communautés sur place et déterminer quels sont les besoins en matière de recherche.

J'aimerais avoir vos commentaires concernant le financement de la recherche.

Quelle est la situation quant aux besoins en matière de recherche dans l'Arctique au collège Aurora?

[Traduction]

Mme Pippa Secombe-Hett: C'est difficile de répondre à cette question.

Quels sont les besoins en matière de recherche dans les collèges ou dans l'Arctique? Je considère que ce sont deux choses différentes.

Les besoins des collèges en matière de recherche doivent être axés sur le soutien des priorités de la collectivité et des problèmes cernés par la collectivité. Contrairement aux universités, les collèges mettent l'accent sur la recherche appliquée, la recherche locale et la recherche en coproduction.

Les besoins de notre région en matière de recherche sont formulés par nos gouvernements autochtones et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.

[Français]

M. Maxime Blanchette-Joncas: Selon vous, qu'est-ce qui apporterait une valeur ajoutée à la recherche dans l'Arctique, compte tenu de l'emplacement de votre collège?

[Traduction]

Mme Pippa Secombe-Hett: La valeur pour notre collège est notre capacité de collaborer réellement sur le terrain, de travailler avec les collectivités et d'être présents dans le cadre d'une relation à long terme.

Le fait d'être sur le terrain, de pouvoir se rencontrer régulièrement et d'être dans les mêmes locaux présente de nombreux avantages pour le développement des relations et la réciprocité que l'on attend de la collaboration avec les collectivités autochtones. Cela donne l'occasion, en temps et espace, de développer les relations et de créer de solides programmes de recherche fondés sur les priorités définies par les collectivités.

• (1300)

La présidente: Merci beaucoup.

Nous allons maintenant passer à M. Cannings, pour deux minutes et demie.

M. Richard Cannings: Je vous remercie.

Je vais revenir à Mme Wilson et SmartICE.

Vous êtes associés à l'Université Memorial. Il est toujours bon d'avoir une ancienne élève de Memorial ici au Comité. Memorial et vous faites partie du CINUK, le Programme de recherche Canada-Inuit Nunangat-Royaume-Uni dans l'Arctique.

Pouvez-vous nous parler de ce programme et d'autres programmes semblables dans le Nord? Quel rôle jouent-ils dans la recherche moderne — si je peux m'exprimer ainsi — dans l'Arctique?

Mme Katherine Wilson: Lorsque des chercheurs universitaires s'associent à SmartICE, nous consultons notre comité au sein de la collectivité pour lui demander s'il estime que c'est une recherche qui, selon lui, sera à l'avantage de la collectivité. S'il est d'accord, nous suivons alors une approche dans laquelle notre personnel de surveillance participe à la recherche, de sorte que lui aussi en tire des avantages et apprend le métier de chercheur.

Nous essayons de former la prochaine génération de chercheurs dans l'Arctique, plutôt que dans le Sud. Cela présente de nombreux avantages. Il n'est pas nécessaire de leur enseigner la glace, le climat et la culture de l'Arctique. Ils viennent déjà avec tout cela.

C'est presque un avantage pour les chercheurs qui viennent peut-être du Royaume-Uni ou d'ailleurs. J'ai l'impression qu'ils en retirent beaucoup. C'est un échange de connaissances, de sorte que nos moniteurs acquièrent davantage de compétences et que ceux qui viennent du Royaume-Uni observent et apprennent comment ils doivent travailler dans les collectivités.

M. Richard Cannings: Voyez-vous d'autres exemples de collaborations et de partenariats de ce genre en recherche arctique avec différentes universités, qui s'articulent autour de la collectivité?

Mme Katherine Wilson: Les choses vont de mieux en mieux. Je pense qu'il a été mentionné dans d'autres témoignages qu'il n'y a tout simplement pas assez de personnes à l'heure actuelle qui possèdent certaines de ces compétences.

C'est ce à quoi nous travaillons, de sorte qu'au fur et à mesure que notre personnel se développe, grandit et effectue des travaux

dans le cadre de ses recherches, si d'autres chercheurs se présentent pendant l'été et veulent engager mon personnel pour effectuer des travaux d'information géographique, ils sont formés et ils peuvent maintenant effectuer ces travaux en sous-traitance.

M. Richard Cannings: Merci.

La présidente: Je vous remercie. C'est tout le temps que nous avions.

Merci beaucoup à nos deux témoins, Pippa Seccombe-Hett et Katherine Wilson, pour leur témoignage et leur participation à l'étude du Comité sur la science et la recherche dans l'Arctique canadien en lien avec le changement climatique. Vous pouvez vous adresser au greffier si vous avez des questions, et vous pouvez également soumettre des renseignements supplémentaires par l'intermédiaire du greffier.

Les témoins peuvent maintenant quitter la salle. Je vous remercie de nouveau.

Mesdames et messieurs les députés, la réunion d'aujourd'hui met fin à la partie de notre étude consacrée aux témoignages. Lors de la réunion de jeudi, nous donnerons des instructions de rédaction à nos analystes et nous fixerons une date limite pour la présentation des mémoires sur l'étude de la science et de la recherche dans l'Arctique canadien.

Lors de la réunion de jeudi, nous débattons également des travaux du Comité.

En plus d'autres points, je sais que nous devons approuver un budget pour notre prochaine étude sur les plastiques. Nous envisageons de commencer mardi prochain l'étude sur l'innovation, la science et la recherche en matière de recyclage des plastiques. Le greffier s'est employé à confirmer la présence de fonctionnaires du ministère à la première réunion de l'étude.

Le Comité souhaite-t-il lever la séance?

Des députés: Oui.

Le président: La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>